



**MAIRIE D'OLBY**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un, le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 02 mars 2021

**PRÉSENTS** : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine GUILLAUME Michèle.

**ABSENTS EXCUSÉS** : PLANEIX Bernadette (pouvoir à M. ANDANSON Alain)

**Objet : autorisation et habilitation pour signature de l'acte authentique relatif à la servitude d'une parcelle**

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention de servitudes a été signée en date du 09 octobre 2019 concernant la parcelle cadastrée section C numéro 810 sur la section de LA GARDETTE, autorisant ainsi ENEDIS à implanter un poste de transformation d'une emprise au sol de 16 m2 moyennant une indemnité de 20 €.

Cette convention de servitude sous signatures privées doit être réitérer par acte authentique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise cette mise à disposition et habilite le Maire ainsi que tout clerc de l'Étude de Maître SOURDILLE-RENAUD, à la signature de l'acte définitif

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire



Samuel GAUTHIER